

INTERVENANTS et PARTENARIATS

Intervenants : formateurs diplômés de l'enseignement supérieur général ou agricole, professionnels du secteur agricole.

Encadrement : directeur, coordinateur de formation.

Partenaires : entreprises maraîchères, associations, autres organismes de formation, Pôle Emploi, Missions Locales, Cap Emploi, la Région Pays de la Loire, le Fonds Social Européen...

INFORMATIONS PRATIQUES

Délai d'accès à la formation :

Selon les dates de prise de contact, les dates de démarrage des sessions et le nombre de places disponibles.

Tarif : voir devis et conditions générales de vente. Prise en charge possible des frais pédagogiques selon votre statut. Nous consulter

Calendrier :

Voir planning

Restauration / hébergement :

Possibilité de prendre les repas de midi au self pendant les périodes scolaires.

Il n'est pas possible d'être hébergé par le CFPPA pendant la formation.

Personnes en situation de handicap :

Le centre est accessible aux personnes en situation de handicap.

Toute l'équipe et un référent handicap sont à votre écoute pour mettre en oeuvre les conditions d'accueil adaptées à votre situation.

Moyens d'accès :

Transports en commun : tramway ligne 1, direction Université, arrêt Université puis prendre le bus, ligne 28, direction Rouillon, arrêts Germinière ou Beauvoir.

Si vous venez en voiture :



MAJ JB 30/05/2021



**Vous souhaitez vous
spécialiser
dans les productions maraîchères**

Devenez maraîcher ou chef de culture maraîchère

Le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA) La Germinière, établissement public du Ministère de l'Agriculture est reconnu pour ses formations dans les domaines : agricole, aménagement paysager, agroéquipement et industrie agroalimentaire depuis plus de 40 ans.

Session 2021-2022

du 20/09/2021

au 24/04/2022

500 h en centre de formation

+

450 h en entreprise

Voies de formation:

Formation continue,
Contrat de professionnalisation
VAE

Contact : CFPPA La Germinière ~

72700 ROUILLON

→ Christine COLÉ

☎ 02.43.47.07.54

cfppa.rouillon@educagri.fr

www.agrocampus-lagerminiere.fr



CFPPA La Germinière

CS CPM

Certificat de Spécialisation

Conduite de Productions Maraîchères

Cette formation donne accès à des emplois comme :

- Maraîcher, ouvrier maraîcher, chef de culture maraîchère, chef d'équipe en production maraîchère

Cette formation prépare à une insertion professionnelle rapide. Suivant votre profil, possibilité de poursuivre en BP Responsable d'Entreprise Agricole, BTSa ou tout autre certificat de spécialisation.



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR
LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN

- Vous avez un diplôme de niveau 4 en production agricole ou horticole,
OU vous avez une expérience de 12 mois minimum à temps plein en maraîchage,
 horticulture ou agriculture
OU vous avez 3 ans d'expérience professionnelle dans tout autre domaine
 (dérogation obligatoire)

Vous pouvez préparer le :

Certificat de Spécialisation Conduite de productions maraîchères

Le CS CPM est un diplôme de niveau 4 délivré par le Ministère de l'Agriculture.

Le CS CP figure au RNCP sous le numéro 34740
 N° identifiant CPF : **239859**

Conditions d'environnement du métier : travail en extérieur ou sous serres

Conditions d'admission

- ✓ Avoir un état de santé compatible avec le secteur agricole,
- ✓ Avoir levé les freins éventuels à l'entrée en formation (logement, transport, garde d'enfant...),
- ✓ Compléter un dossier de candidature,
- ✓ Participer à une réunion d'information,
- ✓ Réussir les tests de recrutement organisés par le CFPPA (mathématiques, français, connaissances du milieu professionnel),
- ✓ Réussir l'entretien individuel.

→ L'obtention du diplôme est soumise à la validation de 2 Unités Capitalisables

Les UC peuvent être acquises indépendamment avec une validité de 5 ans et ainsi permettre une certification partielle jusqu'à validité complète du diplôme. Vous recevrez alors une attestation correspondant aux UC passées.

Les épreuves et les résultats des candidats sont validés par un jury permanent.

Pendant la formation

Horaires : de 8 h 15 à 11 h 45 puis de 13 h 00 à 16 h 30

Où ? - au CFPPA la Germinière 72700 ROUILLON ou autres lieux.

Effectif : 5 personnes maximum

- Accompagnement :
- ◆ pédagogique
 - ◆ social
 - ◆ lié à la santé et au handicap

| | Vous êtes demandeur d'emploi | Vous utilisez le CPF de projet de transition professionnelle Vous êtes en contrat de professionnalisation ou apprentissage |
|--------------------|---|---|
| Votre statut | Stagiaire de la formation professionnelle | Salarié de l'entreprise qui vous emploie |
| Votre rémunération | Vos indemnités Pôle Emploi ou une indemnisation de la Région Pays de la Loire | Vous percevez un salaire de l'entreprise qui vous emploie |

OBJECTIFS de la formation :

- Préparer à une insertion professionnelle rapide
- Piloter des unités de productions maraîchères
- Conduire des productions maraîchères en plein air ou sous abri
- Conduire une activité de transformation

CONTENU de la formation :

- Assurer le pilotage technico-économique des productions maraîchères : choix de conduite technique des productions, organisation des activités des production
- Réaliser les interventions liées à la conduite des productions maraîchères : ajustement du planning d'activités, organisation du travail, réalisation des interventions...
- Réaliser les opérations relatives à la transformation des productions maraîchères : organisation de l'atelier de transformation, mise en œuvre du processus de transformation.



Les plus de la formation à la Germinière

Liens privilégiés avec les professionnels du secteur

Mises en pratique sur l'exploitation de l'établissement

INCLUS

Pendant la formation, vous pourrez également passer le certificat de **Sauveteur Secouriste du Travail** (SST).

MODALITES d'alternance: : plusieurs périodes en entreprises réparties tout au long de la formation en fonction de la saisonnalité des activités

MODALITES et MOYENS pédagogiques :

Cours théoriques en face à face (salles de cours, Centre de Documentation et d'Information, centre de ressources, salles informatiques...), travaux pratiques sur exploitations maraîchères, études de cas, travaux dirigés, formation à distance, visites pédagogiques...

Périodes en entreprise qui permettent de conforter vos compétences et de finaliser votre projet professionnel.

MODALITES d'évaluation :

Mises en situation professionnelle d'évaluation : vous serez placé dans des situations de travail au cours desquelles vos compétences seront évaluées lors d'épreuves pratiques, de rédaction et de présentation de dossiers professionnels et d'explicitation orale

Parcours INDIVIDUALISE :

Le parcours de chaque stagiaire est individualisé.

Un positionnement est réalisé en mathématiques et en expression. Selon les résultats, votre parcours pourra être réduit en fonction de votre formation initiale et/ou de votre expérience professionnelle.

REUSSITE AU DIPLÔME et INSERTION :

Taux de réussite au diplôme : 1ère session 2021-2022 Taux d'insertion à 3 mois : 1ère session 2021-2022

Taux de satisfaction : 1ère session 2021-2022